

Tout validé
de J-Lu Jairo

Visite de quartier

CIL La Gare & Les Côtes du Plan

Samedi 23 octobre 2021

PMG

Présents :

- Robert BENEVENTI, Maire d'Ollioules
- Nicole BERNARDINI, 3^{ème} Adjointe déléguée aux affaires sociales
- Laetitia QUILICI, 5^{ème} Adjointe déléguée aux CIL
- Guy PHILIPPEAUX, Conseiller Municipal délégué aux travaux
- Jean-Louis PIERACCINI, Conseiller Municipal délégué à la forêt et aux cours d'eau
- Robert ARPINO, Conseiller Municipal délégué aux travaux de la métropole
- Antoine VACCARO, Conseiller Municipal
- Julien ROCCHIA, Conseiller Municipal

- Sonia MARINIER, chef du poste de Police Municipale
- Pierre-Marie GASQUY, responsable du service Vie des Quartiers

NB.
LQ.
GPH.
JLP.
RA.
AV.
JR.
PRO.
DSVA.
DST.
GH.
1^{er} fiscalité
ID-CL
YP.
DLO
CIL
PMG. 17

I. 8h30 - Parking du magasin Netto

Monsieur SAIAS remercie le maire et les élus de s'être déplacés et d'avoir organisé cette visite de quartier.

Il remercie également Monsieur SANCHEZ, le directeur du magasin Netto, d'avoir mis à disposition l'espace et les denrées nécessaires pour le petit déjeuner. Il indique que Monsieur SPARACIA, le propriétaire du magasin, est excusé et a envoyé un message d'encouragement et de remerciement depuis le Canada, où il se trouve actuellement.

Monsieur SAIAS relaie ensuite à la demande de Monsieur SPARACIA, ses inquiétudes quant au projet d'agrandissement du magasin Netto. Ce dernier voudrait pouvoir utiliser la bretelle de desserte technique du péage de l'échangeur, pour desservir le futur parking du magasin. Cela permettrait un accès direct sur le nouveau giratoire. Monsieur le Maire explique qu'il est au courant de ce projet et de cette demande. Il faut relancer TPM pour savoir où en est le dossier.

Monsieur le Maire en profite pour évoquer le projet de réaménagement du carrefour entre la route départementale de Sanary et la route de la gare. Un projet de giratoire est en train de voir le jour. Par ailleurs, la ville de Sanary souhaite développer la zone commerciale située de l'autre côté de la route départementale. Il rappelle que tous les projets commerciaux, celui de Monsieur SPARACIA compris, doivent passer devant la commission départementale d'aménagement commercial, et elle est très sévère. Le projet SPARACIA consiste en la permutation des magasins Intermarché et Netto, et l'agrandissement du magasin situé vers l'autoroute, ainsi que la construction d'un hôtel. C'est un beau projet si la CDAC l'accepte.

Monsieur SAIAS explique aux riverains que Monsieur SPARACIA et le CIL feront une grande réunion d'information et de présentation du projet, si les autorisations sont obtenues.

Monsieur le Maire termine en expliquant qu'en ce moment, des négociations sont en cours avec VINCI pour réaliser un parking de co-voiturage en couvrant un des bassins de rétention de l'échangeur. Mais le financement pose problème. TPM, SSB et VINCI vont devoir trouver un arrangement.

Monsieur SAIAS passe ensuite la parole aux habitants.

Monsieur BRAVIN se plaint de l'inefficacité des murs anti-bruit posés le long de l'autoroute par VINCI, suite à la construction de l'échangeur. Monsieur SAIAS précise qu'initialement, la longueur des murs antibruit devait être de 180 mètres. Finalement, à cause d'un problème de sécurité et de visibilité sur la bretelle de sortie, 90 mètres seulement ont été installés. Monsieur le Maire explique que des études très poussées ont été réalisées avant les travaux, et qu'elles sont sensées se poursuivre encore maintenant. Laetitia QUILICI ajoute qu'elle a parlé récemment à Monsieur SOL de VINCI Autoroutes et qu'il lui a confirmé que les études étaient toujours en cours pour évaluer l'effet des dispositifs mis en place. Monsieur BRAVIN voudrait que le goudron de l'autoroute soit remplacé par un revêtement spécial antibruit. Monsieur le Maire confirme que c'est prévu.

II. 9h00 - Chemin des coquelicots

Madame MOUTTE et Monsieur LEMONNIER font remarquer à Monsieur le Maire que les véhicules qui descendent du parking de la gare vers le chemin des coquelicots sont sensés rencontrer un STOP. Or, le panneau est pris dans les feuillages des buissons le long de la voie et le marquage au sol est totalement effacé. Monsieur le Maire prend bonne note. Le panneau va être dégagé et le marquage au sol refait rapidement.

Monsieur SAIAS indique qu'il est très content que la déchetterie de Sanary soit dorénavant accessible avec des cartes individuelles pour les gens du quartier, et non plus grâce aux cartes collectives à disposition du CIL. C'est bien plus commode ainsi.

Monsieur LEMONNIER explique que les GPS envoient les automobilistes au fond de l'impasse, où ils se trouvent face à la Reppe, pour aller à la chapelle de Pépiole. C'est dangereux quand la Reppe coule, car il est impossible de faire demi-tour. Monsieur le Maire fait remarquer que le panneau voie sans issue est bien présent à l'entrée du chemin. Ce sera signalé en plus à Google Mal et aux GPS.

Monsieur SAIAS demande qu'un courrier soit adressé à la SCNF par la ville, pour le nettoyage du talus des voies de chemin de fer, qui laisse à désirer. Monsieur le Maire indique que ce sera fait.

Monsieur LEMONNIER explique que les 2 parkings de la gare ont été plongés dans le noir pendant plusieurs jours suite à la destruction par vandalisme des coffrets

électriques qui les alimentaient. C'était début septembre. Madame MOUTTE ajoute qu'elle a pris les auteurs sur le fait, des enfants qui vivent sur la placette du hameau. Maintenant les coffrets ont été réparés et fermés par des plaques et des vis. Monsieur LEMONNIER ajoute que son compteur d'eau a subi le même sort. Il est situé juste à côté du souterrain qui permet aux piétons de passer sous le chemin de fer, à une centaine de mètres de sa maison. Depuis plus d'un an, il n'a plus l'eau de la ville, et s'alimente avec son forage. Monsieur le Maire indique que ce sera vu en urgence avec le service des eaux de TPM, pour déplacer ce compteur à un endroit plus sécurisé. Un RDV va être organisé sur site avec les techniciens.

III. 9h30 - Giratoire Raoul Coletta

Monsieur SAIAS fait remarquer aux élus que les espaces autour du giratoire et le long de la RD11 n'ont pas été correctement terminés, ni entretenus depuis la mise en service. Monsieur le Maire indique qu'un rendez-vous sur site va être organisé pour tirer au clair le statut des espaces verts entre Monsieur LETHUIN de Vinci autoroutes, la métropole et le département.

Madame DOUCET montre que dans le chemin du Bagnié, les riverains ne rentrent pas leurs poubelles, notamment la famille PINA. Avec la pente, elles se renversent parfois. Et d'autres personnes indélicates transforment le lieu en dépotoir. Monsieur le Maire va adresser un courrier aux riverains du chemin pour leur rappeler leurs obligations.

Madame DOUCET amène Monsieur le Maire voir qu'un tuyau d'eau sort de terre devant la maison de sa tante. Il fuyait et elle l'a fait réparer à ses frais. Il s'agit d'une adduction qui a servi durant le chantier et qui est inutilisée depuis. Monsieur le Maire explique que cette question sera vue lors du rendez-vous sur site avec VINCI.

Madame DOUCET explique que le giratoire sert de piste pour des automobilistes qui y font des rodéos et des dérapages. Monsieur le Maire demande à la Police Municipale de sortir les vidéos de la caméra de surveillance qui surplombe le giratoire, et de retrouver les auteurs.

Monsieur le Maire annonce que le giratoire « Raoul Coletta » sera bientôt officiellement baptisé Giratoire du Mérite Agricole, et le giratoire côté Sanary sera dénommé Giratoire de la Mer. L'inauguration est encore à programmer car il faut auparavant obtenir l'aval du grand chancelier de la légion d'honneur pour utiliser le nom d'un ordre national pour dénommer le rond-point.

Madame DOUCET demande où en est le projet de réaliser un îlot central sur la RD11 entre le giratoire du mérite agricole et le giratoire Barbier. Monsieur le Maire explique que ce projet était à l'arrêt provisoirement car les pépinières jardins du sud avaient besoin que les camions qui la livre puisse tourner à gauche en venant du giratoire Barbier. Dorénavant, les camions doivent aller faire demi-tour au giratoire du mérite agricole car l'entrée de la pépinière a été entièrement réaménagée et élargie. Laetitia QUILICI ajoute qu'il reste à régler la problématique de l'éclairage

public sur cette portion de voie, et que dès que cela aura été fait, les travaux seront réalisés.

Madame CASTEL demande à Monsieur le Maire que les riverains de la Montée de la Farigoulette reçoivent un courrier de rappel pour ne pas mettre des déchets verts dans les poubelles des ordures ménagères. Les conteneurs sont pleins et il n'y a plus de place pour mettre les vraies ordures. Monsieur le Maire indique que ce sera fait très rapidement.

IV. 10h00 - Giratoire Romuald Barbier

Monsieur SAIAS évoque le projet de la commune de réaliser un cheminement piétonnier qui passerait par l'ancien chemin du canal des arrosants qui prolonge le chemin des côtés du plan, et qui aboutirait par le chemin Franca jusqu'à la RD11. De là, il faudrait créer un passage à travers le marché agricole pour accéder à la route de la gare. Monsieur PIROTTA s'oppose fermement à ce projet. Il fait part des nuisances que cause la présence de la sortie du marché agricole le long de sa propriété. Monsieur le Maire explique que rien n'est décidé pour le moment, mais que le passage des piétons sur la propriété communale voisine de la sienne ne devrait pas poser de graves problèmes.

Monsieur le Maire et les élus se rendent par le chemin Franca jusqu'au cheminement piétonnier qui longe le canal. Ils constatent qu'un riverain a empiété sur le domaine public communal, réduisant considérablement la largeur du passage. Monsieur le Maire prend note et indique que des suites seront données à cette situation.

V. 10h30 - Chemin de la Marude

Monsieur MORETTO souhaite inverser les priorités de passage au carrefour entre le chemin des Côtes du Plan et le chemin de la Marude. Actuellement les automobilistes qui descendent de la Marude ont la priorité, et ceux des Côtes du Plan ont des stops dans les 2 sens. Monsieur le Maire indique que les arrêtés vont être vérifiés, pour savoir quand et qui a fait ce système. Par la suite, un changement sera envisagé.

Monsieur MORETTO signale que la bande partagée par les piétons et les cyclistes dans les virages Giran sur la RD11, pose problème aux automobilistes qui sortent du chemin des Côtes du Plan. Les cyclistes coupent le passage à une grande vitesse, il souhaite les interdire sur la bande. Monsieur le Maire rappelle qu'ils ont la priorité. Cet aménagement a vocation depuis le début à être partagé par les piétons et les cyclistes. La signalisation va être revue pour mettre en valeur ce fait. Monsieur MORETTO relève que pour les cyclistes qui remontent de Sanary vers Ollioules, rien n'est prévu pour qu'ils traversent la RD11 et s'engagent sur cette bande réservée. Monsieur le Maire indique que ce sera entièrement revu avec le département et Laetitia QUILICI.

Monsieur MORETTO voudrait que la Mairie écrive à Monsieur DHO, pour le rappeler à ses obligations de propriétaire du terrain qui longe le chemin des Côtes du Plan. Les arbustes doivent être taillés pour ne pas dépasser sur la chaussée. Par ailleurs, il a installé des pierres le long du chemin des Giroflées, et cela n'est pas du plus bel effet, sans parler de la dangerosité. Monsieur le Maire indique qu'un courrier sera adressé pour les arbustes, et aussi les pierres, mais qu'en l'occurrence, il est chez lui, et peut aménager son terrain.

Monsieur MAILLE voudrait que la nouvelle sortie des côtes du plan sur le giratoire Trotobas soit revue. La vitesse des voitures dans le giratoire ne permet pas à ceux qui sortent des Côtes du Plan de s'engager en sécurité. Monsieur le Maire indique que ce sera vu en même temps que la piste cyclable.

Monsieur MAILLE évoque également un problème de poubelles collectives en haut du chemin de la Marude. Le terrain est en pente, les conteneurs bougent, et le lieu n'est pas bien respecté. Monsieur le Maire ne verrait aucun inconvénient à déplacer les poubelles plus bas dans le chemin, mais tous les terrains et la voirie sont privés. La mairie ne peut pas aménager quoique ce soit. Monsieur MAILLE confirme que les terrains appartiennent à la famille BAROSO.

Monsieur TERZIAN évoque lui aussi le problème qu'il rencontre dans le ramassage de ses conteneurs, individuels dans son cas : celui pour le carton n'est jamais ramassé. Monsieur le Maire est très étonné. Cette question sera réglée très rapidement avec le responsable du service. A terme, il explique qu'en raison de la charge que représente cette mission de ramassage, des quartiers supplémentaires vont être ramassés par l'entreprise PIZZORNO à la place de la régie communale.

Monsieur CHOILLOT remercie Monsieur le Maire en son nom et au nom de ses 3 voisins du 762 chemin des Côtes du Plan, pour la subvention versée par la mairie pour la réfection de leur chemin privé. Monsieur le Maire rappelle que cette subvention est faite pour ce genre de situation, au bénéfice de l'intérêt général.

Monsieur MORETTO signale que le chien de Monsieur PAPAZIAN, chemin des Giroflées, divague dans tout le quartier. Il n'est jamais attaché et la propriété n'est pas clôturée. Monsieur le Maire indique qu'on va lui écrire. Si cela continue, la Police Municipale ira lui rappeler les règles.

Monsieur LAINO rappelle qu'il souhaite savoir le nom du propriétaire du terrain situé au-dessus de chez lui. Laetitia QUILICI indique que le dossier est en cours auprès de Florence GUILLAUME du service fiscalité. Cette dernière va lui écrire.

Monsieur SERTILLANGE et Monsieur MAILLE expliquent que les GPS envoient les voitures par la Marude pour accéder à la Vaccoune. Monsieur le Maire indique que ce sera corrigé.

Ils ajoutent qu'il faudrait ajouter un panneau Voie sans issue en bas de la Marude, et retirer celui qui est resté à l'entrée du chemin des Côtes du Plan, alors qu'il n'est plus une voie sans issue. Monsieur le Maire indique que ce sera corrigé.

VI. 11h00 - Pont du chemin de la Grande Bastide

Monsieur SENTENAC et Madame RIBIERE font remarquer que les élèves de la salle de danse située sur la route de la gare, stationnent leurs voitures partout, y compris sur le trottoir situé en face de leur salle. Monsieur le Maire demande que la Police Municipale rappelle au gérant de cette salle que le stationnement est formellement interdit sur les trottoirs. Par ailleurs, quelques potelets manquent pour empêcher le stationnement, il faut les remettre.

Madame PANSART demande si les règles de nettoyage de la Reppe sont toujours en vigueur. Monsieur SAIAS fait remarquer que le lit de la Reppe a été entièrement nettoyé, après des années d'abandon par les riverains, pourtant propriétaires et responsables de cette mission. Monsieur le Maire explique qu'en effet, étant donnée la situation depuis des années, le syndicat de la Reppe et du Grand Vallat a obtenu une déclaration d'intérêt général valable 5 années, afin de se charger de cet entretien, étant donné que le syndicat bénéficie de ressources financières issues de la taxe GEMAPI. Ce nettoyage est programmé 2 fois par an.

Monsieur SAIAS explique que le gros pluvial qui sort sous la propriété JUMAUCOURT, en aval du pont d'environ 50 mètres, pose problème en cas de crue de la Reppe. Au lieu d'évacuer l'eau de la route vers la Reppe, c'est l'eau de la Reppe qui remonte sur la route. Monsieur le Maire explique que la solution est la même que pour le pluvial qui évacue l'eau du tunnel sous l'autoroute, il faut installer un clapet anti-retour. C'est noté et ce sera programmé rapidement.

Monsieur SAIAS voudrait faire une opération nettoyage de la Reppe comme celui qui a récemment eu lieu au Gros Cerveau, à laquelle le CIL de la Gare a activement participé. Monsieur le Maire trouve que c'est une excellente idée. Il demande à Jean-Louis PIERACCINI de mettre en œuvre l'organisation de cette journée.

Monsieur le Maire explique que la commune a acheté le terrain de Monsieur PARA, qui était utilisé par un apiculteur, afin de rétablir le passage le long du canal des arrosants. Le menuisier qui est actuellement le locataire de la ville au hangar TACCOLA, y sera déplacé ensuite. La ville a aussi acheté le terrain agricole situé juste au Sud-Ouest de la Grande Bastide. Il va être donné à bail à la pépinière Jardin du Sud, qui va y installer des plantations. Cela fait partie de la reconquête agricole qui mène la ville.

Madame GUIIS signale que cela fait plusieurs fois que des gens abandonnent des voitures à l'entrée du délaissé communal situé derrière sa maison. A chaque fois, elle a prévenu la Police Municipale qui s'est chargée de les faire enlever. Monsieur le Maire confirme que la ville est intervenue à chaque fois. On surveille tout ça de près.

Pour terminer sur ce coin du quartier, Monsieur le Maire remarque que le camion du dépanneur BRENGUIER, qui est aujourd'hui bien garé, est la plupart du temps rangé en double file sur la route de la gare. Il demande à la Police Municipale de surveiller et de verbaliser systématiquement en cas d'infraction.

VII. 11h30 - Chemin des Passeroses

Monsieur SAIAS fait remarquer que l'éclairage intégré au sol ne fonctionne pas. Par ailleurs, il voudrait savoir si VINCI peut passer une ou deux fois par an avec un karcher pour nettoyer le tunnel, y compris les murs et la voûte, pas seulement le sol. Monsieur le Maire explique que l'éclairage au sol est vandalisé. Il ne sera pas remplacé, car il était plus esthétique qu'utilitaire. Pour le nettoyage, cette question sera vue avec Monsieur LETHUIN.

Monsieur BRAVIN attire l'attention des élus sur le petit parking, sur lequel ont lieu de petits trafics quand la nuit tombe. Cela empêche les automobilistes d'y stationner en confiance. Monsieur le Maire demande à la Police Municipale de venir très régulièrement. Par ailleurs, il connaît la demande des habitants de mettre une caméra de surveillance à cet endroit. Ainsi qu'il l'a récemment expliqué à Monsieur BRAVIN quand ce dernier est venu le rencontrer à l'Hôtel de Ville, Monsieur le Maire indique que le marché public qui lie la commune avec la société de surveillance va bientôt arriver à expiration. Le marché sera modifié l'an prochain pour prendre une société qui possède des techniques plus avancées, permettant d'installer une caméra à cet endroit.

Monsieur SAIAS montre le délaissé sous le talus de l'autoroute, juste à la sortie du tunnel. D'après plusieurs riverains, en cas de fortes pluies, l'eau dévale sur la route de la gare, charriant avec elle de la terre et des graviers. Madame QUILICI explique qu'à cet endroit les travaux n'étaient pas totalement terminés. Un revêtement au sol va être posé, et un muret pour retenir la terre sera construit très prochainement. Cette question a déjà été traitée avec les responsables de VINCI autoroutes. Ça sera réglé avant la fin de l'année.

Madame FERRAIOLI emmène Monsieur le Maire au fond du chemin des Passeroses pour lui montrer un poteau téléphonique en bois qui a été gravement endommagé par un choc avec un véhicule, et risque de tomber sur la voie ou dans la propriété privée voisine. Monsieur le Maire prend bonne note. Gilles HERMITTE va régler le problème avec Orange Télécom.

VIII. 12h00 - Route de la Gare

Monsieur SAIAS et Monsieur le Maire vont rencontrer le garagiste situé à côté du passage souterrain pour les piétons, sous les voies de chemin de fer. Ce dernier s'engage à enlever toutes les épaves de voitures et les déchets qui sont sur le domaine public d'ici la fin de la semaine prochaine. Monsieur le Maire le remercie et le prévient qu'en cas de manquement à cet engagement, la Police Municipale devra intervenir.

Monsieur le Maire demande que les tags dans le tunnel soient effacés et que les luminaires soient remplacés par des modèles solides et bien protégés.

Monsieur LEMONNIER en profite pour montrer à Monsieur le Maire son compteur d'eau, dont il était question au début de la visite de quartier. Monsieur le Maire est

d'accord pour le déplacer, il ne doit pas rester là. Les services des eaux de TPM et de la ville ainsi que la société VINCI Eau vont étudier ça rapidement.

Monsieur le Maire demande que la bordure en béton du massif fleuri situé juste en face du n°1002 route de la gare, qui a été détruite par un véhicule, soit réparée, et le massif replanté.

Madame SAF, qui réside justement dans la maison 1002 route de la gare, demande à Monsieur le Maire pourquoi les muriers platanes situés de son côté de la route n'ont pas été élagués, alors que les arbres sur le talus de la gare l'ont été. Monsieur le Maire explique que c'est parce que le talus appartient à la SNCF. L'élagage des arbres de la route de la gare va être programmé. Il faut attendre qu'il fasse un peu froid.

Madame VANDOMEL fait remarquer que les cyprès qui forment la haie de la propriété ex-HERNANDEZ, dépassent largement sur le trottoir. Monsieur le Maire demande qu'un courrier soit adressé au nouveau propriétaire pour le rappeler à ses obligations (BLONDIN/SCHERLINCK, 1030 rte de la gare).

Madame VANDOMEL montre qu'après le bar DAMERO, les pins ont défoncé le goudron du trottoir, dont l'utilisation est dorénavant impossible pour les fauteuils roulants ou les poussettes. Monsieur le Maire indique que ce sera réparé bientôt. Par ailleurs, au droit du bar, une chicane pour ralentir les voitures sera créée. Et Monsieur le Maire en profite pour rappeler au gérant du bar qu'il doit laisser le passage libre sur le trottoir pour les piétons.

Monsieur SAIAS explique à Monsieur le Maire que les poubelles qui devraient se trouver dans leur enclos sur la placette du hameau, sont systématiquement déplacées de l'autre côté de la place par le locataire du rez de chaussée de l'immeuble. Monsieur le Maire explique que les poubelles doivent retrouver leur place. La Police Municipale est chargée de faire respecter l'ordre sur la placette.

Monsieur le Maire note que plusieurs petits travaux doivent être faits sur la placette : les tuiles manquantes qui surplombent le mur doivent être remplacées, un fil électrique pend de la façade de la maison communale, et un hublot d'éclairage doit être remplacé.

Visite de quartier

CIL La Gare & Les Côtes du Plan

Samedi 23 octobre 2021

A faire	En action	Notes
Voir avec le CDtal et VINCI où en est l'acceptation de l'utilisation de la bretelle technique du péage pour le projet de magasin de Monsieur SPARACIA	DSUA	Voir avec le CDtal Préalable des 17 TPM
Croisement chemin des Coquelicots et descente du parking de la gare : dégager panneau STOP et refaire le marquage au sol	DST/GH	Urgent
Ecrire aux GPS et Google Map qu'il est impossible d'aller : - à Pépiole par le chemin des Coquelicots - à la Vaccoune par le chemin de la Marude	Sce fiscalité	Urgent
Ecrire à la SNCF pour entretien talus gare côté Coquelicots	PMG	A faire
Organiser un RDV sur site avec le service des Eaux, LQ, DST, GH, PMG, pour le compteur d'eau de Monsieur LEMONNIER, sous le pont piéton SNCF Tel LEMONNIER 06.19.63.39.28.	ID-CL	Urgent
Organiser un RDV sur site au giratoire Coletta puis route de la gare avec Monsieur LETHUIN de Vinci Autoroutes, et les responsables des espaces verts de la ville + LQ, DST, GH, PMG pour - espaces verts RD11 et giratoire Coletta - tuyau d'eau DOUCET giratoire Coletta - nettoyage tunnel route de la gare - travaux pluvial délaissé du tunnel route de la gare	ID-CL	Urgent
Ecrire aux riverains du chemin du Bagnié, dont famille PINA, pour rappeler de rentrer les poubelles	PMG	A faire
Sortir les vidéos de la caméra de surveillance qui surplombe	PMO	A voir

le giratoire Coleta pour rodéo urbains		
Réaliser un ilot central sur la RD11 entre le giratoire du mérite agricole et le giratoire Barbier	LQ	Voir le CD
Ecrire aux riverains de la Montée de la Farigoulette rappel de ne pas mettre des déchets verts dans les poubelles des ordures ménagères	PMG	A faire
Verbaliser le riverains qui a empiété sur le chemin du canal des arrosants à côté du chemin Franca et rétablir la largeur initiale	DSUA	A voir
Croisement Marude/Côte du Plan, vérifier les arrêtés et inverser le sens de priorité de passage (enlever les Stop).	DST/GH/PMO	A mettre en conformité et bon sens
Organiser un RDV sur site dans les virages Giran pour revoir la totalité de la signalisation cycliste + sortie des côtes du plan sur giratoire Trotobas, avec responsable voirie du Département + LQ, DST, GH et PMG	ID-CL	le CD
Ecrire à Monsieur DHO côtes du Plan pour élagages arbustes et pierres le long des Giroflées	PMG	OK
Le conteneur cartons de Monsieur TERZIAN chemin des Giroflées n'est jamais ramassé	DSS/YP	Y Pinter toujours ?
Ecrire à Monsieur PAPAZIAN pour la divagation de son chien. Si sans effet, envoyer la PM	MCO	+ P.M.D
Ecrire à Monsieur LAINO chemin des Giroflées, le nom et l'adresse du propriétaire de la pinède au-dessus de chez lui	Service fiscalité	OK.
Enlever le panneau Voie sans issue à l'entrée du chemin des côtes du plan et le mettre en bas du chemin de la Marude	DST/GH	OK.
Rappeler au gérant et utilisateurs de la salle de danse route de la gare que le stationnement est formellement interdit sur les trottoirs. Si sans effet, verbaliser	PMO	Urgent et Ferme.
Remettre les potelets arrachés le long de la route de la gare (au niveau salle de danse et	DST/GH	Urgent.

pont Grande Bastide notamment)		
Installer un clapet anti-retour sur le pluvial qui passe sous la propriété JUMAUCOURT (50 mètres en aval du pont de la Grande Bastide)	DST/GH	A Faire voir le Syndicat ?
Organiser une journée nettoyage de la Reppe (idem nettoyage Gros Cerveau) au printemps prochain	JLP/MCO	OK.
Verbaliser le camion BRENGUIER à la moindre infraction	PMO	OK.
Faire changer le poteau téléphonique qui risque de tomber au fond du chemin des Passeroses	GH	Urgent
Vérifier que le garagiste sous les voies de chemin de fer a bien enlevé ses ordures et ses épaves du domaine public. (Il avait une semaine à compter du 23/10). Si non, verbaliser	PMO	très urgent
Tunnel piéton sous le chemin de fer, effacer les tags et réparer les lampes cassées avec un modèle indestructible	DST/GH	Très Urgent.
Réparer la bordure en béton du massif fleuri situé juste en face du n°1002 route de la gare	DST/GH	très urgent.
Elaguer les muriers platanes des trottoirs, au niveau du 1002 de la route de la gare	DST/GH	A Faire
Ecrire à M. Mme BLONDIN/SCHERLINCK pour élaguer les cyprès qui dépasse 1030 route de la Gare	PMG	
Réparer les trottoirs défoncés par les pins au niveau du bar DAMERO	DST/GH	
Réparation à faire placette du hameau : tuiles à remettre sur le mur, un fil qui dépasse de la maison communale et un hublot d'éclairage à changer	DST	

31-10-21
